



26 janvier 2018

**A l'attention de Monsieur Mohamed El Ghazi**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale  
44 Rue Mohamed Belouizdad, Sidi M'Hamed  
Algérie

Par email à [informa@mtess.gov.dz](mailto:informa@mtess.gov.dz) ; [president@el-mouradia.dz](mailto:president@el-mouradia.dz) ; [contact@mission-algeria.ch](mailto:contact@mission-algeria.ch)

**IndustriALL, la CSI, l'UITA et l'ISP appellent le gouvernement algérien à mettre fin  
à la persécution de la SNATEGS et de Raouf Mellal et à respecter la liberté  
d'association**

Cher Ministre,

Nous vous écrivons au nom de l'Internationale des services publics (ISP), de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), de la Confédération syndicale internationale (CSI) et d'IndustriALL Global Union, pour condamner la détention forcée et les mauvais traitements de 1 000 personnes par la police le 20 janvier en réponse à une manifestation pacifique organisée par la SNATEGS devant la poste centrale d'Alger. Les détenus ont été emmenés dans des zones éloignées dans des bus et laissés sans nourriture et sans eau de 11 heures du matin à 9 heures du soir. Ces actions de la police constituent des violations flagrantes du droit à la liberté de réunion et des droits civils des citoyens algériens.

Nous condamnons en outre la répression croissante des syndicats et des dirigeants syndicaux en Algérie.

Nous appelons le gouvernement algérien à abandonner immédiatement et inconditionnellement toutes les charges et amendes contre le président de SNATEGS Raouf Mellal, y compris de nouvelles accusations de 17 mois de prison et des amendes allant jusqu'à 10 000 euros, ainsi que la récente restriction de sa liberté de mouvement. En outre, il est impératif que le gouvernement algérien respecte le droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association.

Par conséquent, IndustriALL, la CSI, l'UITA et l'ISP exhortent votre gouvernement à respecter le droit à la liberté d'association, à mettre fin aux persécutions de SNATEGS, à respecter les droits syndicaux et leur statut juridique, à abandonner toutes les accusations contre Raouf Mellal et les syndicalistes qui sont confrontés à la persécution en représailles de leur activité syndicale, et réintégrer tous ceux qui ont été licenciés pour avoir exercé leurs activités syndicales et exercé leurs droits.

Veuillez-recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées,

Valter Sanches  
Secrétaire général  
IndustriALL Global Union

Sue Longley  
Secrétaire général  
IUF

Rosa Pavanelli  
Secrétaire général  
PSI

Sharan Burrow  
Secrétaire  
général ITUC